

Archives et informatique

Autor(en): **Comment, Jean-Marc**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **47 (1997)**

Heft 3: **Archivistik in der Schweiz = L'archivistique en Suisse**

PDF erstellt am: **17.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-81190>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Archives et informatique

Jean-Marc Comment

Zusammenfassung

Der Autor behandelt drei die Zugänglichkeit der Archive betreffende Themen: Internet und die Informationsgesellschaft, die Standardisierung der Information und die Professionalisierung der Archivtätigen. Es gibt zwei Wege: Entweder fährt man mit den alten Methoden (ohne Standards, aber mit Perfektionismus) fort und vernachlässigt die neuen technischen Möglichkeiten, oder man nutzt diese, aber nicht nur als Instrumente, sondern als integralen Teil des Berufs, und gewinnt neue Benutzer sowie eine zusätzliche Beachtung in der Gesellschaft. Die gegenwärtige Verspätung kann auch eine Chance sein, denn die neuen Techniken und insbesondere die Informatik folgen einer zyklischen Entwicklung. Wer im Rückstand ist, kann plötzlich wieder an der Spitze stehen – sofern er die richtige Strategie gewählt hat.

Introduction

Depuis bientôt cinq ans, je travaille comme informaticien aux Archives fédérales et je participe aux travaux et réflexions de l'association professionnelle des archivistes. J'y ai découvert un milieu riche de traditions, de complexité mais aussi d'ouverture envers les nouvelles technologies, à commencer par l'informatique.

Le présent article n'a pas la prétention de faire un état des lieux de l'informatique dans les archives en Suisse. L'auteur outrepasserait ses connaissances et capacités; d'autre part la place réservée à un tel article devrait être plus consistante.

Nous vivons une époque où les archives doivent encore plus que par le passé s'ouvrir au public, où le public demande un accès meilleur aux archives (les affaires des Juifs refoulés à la frontière, des fonds en déshérence le montrent). L'accès aux archives, non plus seulement dans les salles de lecture, mais aussi à travers des supports électroniques est primordiale à l'aube du troisième millénaire.

C'est pourquoi, j'aborderai trois thèmes en lien avec l'ouverture des archives au public: Internet et la société de l'information, la standardisation de l'information et l'influence sur la profession d'archiviste.

Internet et la société de l'information

Comme l'a souligné Mme Christine Nougaret, responsable du Centre d'accueil et de recherche des Archives nationales (CARAN), lors du dernier Congrès international des Archives à Pékin¹, les archivistes ne sont pas absents du débat concernant les nouvelles techniques de l'information. En effet, le congrès de Paris en 1988 a traité des nouveaux supports de l'information et le congrès de Montréal en 1992 a étudié les incidences de l'ère de l'information sur la profession d'archiviste.

Mais avec le développement rapide d'Internet et de sa composante WWW (World Wide Web), le domaine des archives se trouve maintenant en retard si l'on le compare avec le domaine des bibliothèques². Je vais illustrer mon propos à l'aide de l'exemple suisse mais je pense que la Suisse a valeur d'exemple au niveau mondial³.

Au niveau quantitatif, le nombre de sites WWW dans le domaine des archives est actuellement au nombre de 4 en Suisse: Archives fédérales⁴, Berne; Archives cantonales Neuchâtel⁵; Archives du CERN, Genève⁶; Schweizerisches Wirtschaftsarchiv, Bâle⁷. L'association professionnelle des archivistes ne dispose pour l'instant pas de site propre. Le domaine des bibliothèques dispose d'un plus grand nombre de sites (22 recensés à ce jour) et son association professionnelle dispose d'un site WWW.

Au niveau qualitatif, si les Archives fédérales offrent l'inventaire systématique des fonds en ligne (deuxième niveau de présentation selon l'article cité dans la note n° 4), les bibliothèques offrent depuis quelque temps

1 Voir le *Bulletin des Archives de France*, n° 5, mars 1997.

2 Je me limite au domaine des bibliothèques pour ne pas trop alourdir l'article mais une comparaison avec le domaine des documentalistes serait tout aussi valable. Pour ceux que le sujet intéresse voir: Marc Rittberger: *Gestaltungsoptionen für die Fachinformation durch neue elektronische Mehrwertdienste*, pp. 109–120; Ulrich Kämper: «Internet für Informationsvermittler», pp. 186–188 dans Josef Herget und Werner Schwuchow (éd.): *Strategisches Informationsmanagement, Schriften zur Informationswissenschaft* 29, Konstanz 1997. Ou encore: Jürg Hagmann, André Redard: «Eine Intranet-Lösung am Beispiel der CS Group Datenbank Applikation Global Research Library (GRL)», dans *Arbido* 4/97, avril 1997, pp. 8–15.

3 Voir «Archive und Internet», Karsten Uhde: *Der Archivar*, Jg 1949, 1996, H2, pp. 205–216. Dans cet article, l'auteur décrit les différentes possibilités pour une archive de se présenter dans Internet. Il distingue trois niveaux de présentation. Niveau 1: information de base sur une archive; niveau 2: présentation complète de l'archive avec inventaire systématique des fonds; niveau 3: présentation détaillée des fonds avec inventaires.

4 <http://www.admin.ch/bar>

5 <http://www.3dplus.ch/~nickj>. La Phratrie Junod de Lignières

6 <http://wwwwas.cern.ch/ASinfo/AS-SI/archives>

7 <http://www.ub.unibas.ch/wwz>

leur catalogue en ligne avec des millions de titres (troisième et dernier niveau de présentation selon l'article cité dans la note n° 4) et même un réseau d'information suisse.

D'où provient cette différence de situation? J'y vois trois raisons.

La première est que les archivistes, de part leur mission, ont dû relativement tôt s'occuper du devenir des «archives électroniques», de leur mise en sécurité et de leur conservation. Le Conseil international des Archives s'est surtout intéressé à ce problème et a laissé de côté l'informatique archivistique. Par informatique archivistique, j'entends la réflexion sur la définition et le développement dans le domaine des archives d'outils standards comme l'OPAC (On-Line Public Access Catalogue) dans le domaine des bibliothèques. Il est clair que les bibliothèques ont, dans ce domaine, la tâche plus facile car les «livres électroniques» ne sont apparus que récemment et elles ont pu se consacrer plus tôt à la partie informatique interne.

La deuxième raison est une raison historique. Pendant longtemps, l'intérêt pour les archives était le fait de quelques historiens. Les archivistes, eux-mêmes souvent des historiens, ont accordé peu d'intérêt au travail en salle de lecture et se sont consacrés à leurs propres recherches. Ils n'ont donc pas développé de réflexion informatique sur les outils à mettre à disposition des chercheurs, puisqu'il y en avait si peu. Pendant ce temps, les bibliothèques qui étaient déjà visitées par un plus large public, se sont dotées de catalogue en ligne souvent d'ailleurs en réseau (SIBIL, ETHICS, RERO, ...). D'autre part, les bibliothèques ont développé beaucoup de compétences lorsqu'elles ont informatisé leur système de prêt. Le saut pour la gestion par informatique de leurs collections a été ainsi plus facile. Les archivistes ont fait l'inverse et les premiers systèmes informatiques développés dans les archives se sont donc surtout concentrés sur la gestion des fonds et des magasins. Actuellement, le grand public commence à voir l'utilité des archives et les pouvoirs publics la nécessité de mettre plus de moyens à leur disposition.

La troisième raison tient à la structure de l'information qui est beaucoup plus complexe dans les archives que dans les bibliothèques. Dans une bibliothèque, quand une notice bibliographique a été rédigée et incluse dans un catalogue électronique, elle est de suite disponible pour la recherche. Dans une archive, la notification d'un fonds d'archives est insuffisante à un chercheur pour commencer son travail. Il a besoin d'inventaires de qualité faisant référence au contenu des dossiers contenus dans ce fonds et bientôt au contenu des documents que vont livrer les «archives électroniques». Pour une recherche en ligne, il faut que les inventaires soient digitalisés. Or les inventaires en ligne sont la partie la plus importante pour le

chercheur. Une enquête faite auprès des clients des archives en Australie a montré que ce que les clients regrettent le plus est l'absence d'accès aux dossiers (records) à travers Internet⁸. Un résultat identique est apparu dans l'enquête auprès des clients qu'ont conduite les Archives fédérales en 1996.

La digitalisation des inventaires est un travail long et coûteux. Les Archives fédérales mettront 5 ans pour digitaliser et améliorer les deux tiers de leurs inventaires. De nouvelles perspectives apparaissent qui rendront ce travail d'acquisition plus rapide et moins cher si les archivistes acceptent une certaine «perte de qualité» dans la recherche plein-texte. Il s'agit ici d'une méthode mettant en jeu la production d'images électroniques à partir d'inventaires papier, puis le passage de ces images à travers un logiciel de reconnaissance de caractères sans post-correction. Une recherche plein-texte est ensuite faite dans les fichiers texte produits (qui contiennent des erreurs par rapport à l'original) et la page d'inventaire identifiée est ensuite montrée sous sa forme image qui est identique à l'original papier. L'exemple actuellement le plus avancé est le catalogue alphabétique de la Bibliothèque centrale de Zurich disponible sur Internet⁹.

Toutes ces raisons expliquent pourquoi les archives ont de la difficulté à apparaître avec des données sur les fonds, dossiers et documents dans Internet.

Une difficulté supplémentaire tient aussi au peu de standardisation dans les archives, standardisation qui avance à petit pas malgré les efforts du Conseil international des Archives et des différents comités mis sur pied. Mais cette difficulté peut aussi devenir une force. Ce sera l'objet du prochain chapitre.

Standardisation de l'information

La standardisation de l'information n'est pas nécessaire si cette information reste à l'intérieur d'une archive. Il n'est donc pas étonnant que les premiers systèmes informatiques développés dans les archives n'ont pas tenu compte de standards si ce n'est ceux imposés par la technique informatique utilisée.

Mais de nouvelles exigences sont apparues en lien avec le développement de la société de l'information et aussi de la place nouvelle qu'y prennent les archives¹⁰. Ces nouvelles exigences nécessitent l'adoption de standards. Parmi ces nouvelles exigences, nous pouvons citer:

⁸ «The Internet, Archives, and You», <http://t-rex.materials.unsw.edu.au/~apinson/findings.html>

⁹ <http://www-zb2.unizh.ch>

¹⁰ Voir à ce sujet l'article de Christoph Graf dans le même numéro.

1. L'échange de données entre les archives et vers l'extérieur.
2. Une structuration unique de l'information est nécessaire à l'époque de la société de l'information afin d'avoir des archives virtuelles au niveau des fonds et des instruments de recherche. Ces archives sont dites virtuelles car elles regroupent les archives d'une communauté archivistique nationale ou professionnelle.
3. Le traitement des fonds doit contenir des standards au niveau logique en regard de l'hétérogénéité du matériel. Ces standards doivent permettre d'unifier la description du contenu, du lieu, l'aspect temporel et formel du matériel archivistique dans le cadre du principe de provenance.
4. Le traitement des fonds doit aussi devenir un travail interinstitutionnel: lien entre le service versant et les archives. Les réflexions contenues dans l'article de P. Toebak¹¹ sont particulièrement intéressantes: «Bewertung und Kassation, Beschreibung und Ordnung eines Archivbestandes müssen als Ganzes gesehen werden und sollten einen einzigen Arbeitsgang ausmachen.»
5. Enfin, d'un point de vue économique et écologique, la qualité, la possibilité d'échange et d'utilisation à long terme seront garanties uniquement par des standards.

Ces nouvelles exigences ont conduit le Conseil international des Archives à consacrer toute une séance du congrès de Montréal en 1992 à la normalisation des pratiques archivistiques, de même qu'à l'adoption par le Comité exécutif du Conseil international des Archives à Salonique en 1994 de la norme de description ISAD(G)¹². Cette norme répond aux exigences ci-dessus et devrait être utilisée pour les nouveaux développements de systèmes informatiques par les archives.

Actuellement, des projets utilisant cette norme en Suisse sont à ma connaissance en cours au Staatsarchiv Bâle et aux Archives fédérales, Berne. Mais l'acquisition de l'information pour être conforme à cette norme (par exemple la description nominale de chaque fonds, de chaque dossier) est un processus long et coûteux, ce qui retarde de beaucoup l'utilisation d'ISAD(G) dans le domaine des archives.

Les archivistes ont reconnu rapidement la nécessité de normes et de réglementation pour la prise en charge des «archives électroniques». Les formats d'échange doivent être clairement définis afin de résoudre l'obsolescence des technologies, de péremption des supports afin de pouvoir en tout temps relire les données stockées électroniquement. Dans ce sens, la Com-

11 Voir à ce sujet l'article de P. Toebak: «Verlangen, Ordnen und Beschreiben, Bewertung und Kassation, eine Archivspezifische Aus- oder Fortbildung» dans *Arbido* 3/97, mars 1997, pp. 2-5.

12 Norme générale et internationale de description archivistique, ISBN 0-9696035-2-5.

mission ad-hoc sur les normes de description (ICA/DDS) a adopté en 1994 un projet de Norme internationale sur les notices d'autorité archivistiques relatives aux collectivités, aux personnes et aux familles (ISAAR/CPF).

Le domaine des bibliothèques, malgré une standardisation (avec le format US-MARC) beaucoup plus avancée, n'a pas été jusqu'à présent capable de permettre sur la base de ce standard un échange dans le cadre d'un réseau de toutes les bibliothèques en Suisse. Pour résoudre ce problème, les bibliothécaires travaillent dans deux directions.

La première est la mise sur pied d'un standard d'échange plus minimal qu'US-MARC. Le nouveau standard est connu sous le nom de Dublin Core Metadata Elements¹³. Dans ce standard de description, le nombre d'éléments est au nombre de 15 alors qu'il est de 26 dans le cadre d'ISAD(G). En France, la base de données BORA¹⁴ (Base d'orientation et de recherche des Archives) vise à donner un état des fonds conservés dans l'ensemble des services d'archives français. Elle tient compte de la norme ISAD(G) et inclut 6 champs obligatoires et 5 facultatifs.

La deuxième est de créer à l'aide du langage de programmation JAVA dans Internet, une couche commune aux différents systèmes OPAC des bibliothèques. Le projet a déjà abouti en Suisse à la création du réseau d'information suisse qui regroupe les trois grandes bibliothèques du pays (Bibliothèque nationale, ETH-Bibliothek, Zentralbibliothek, Zurich)¹⁵.

Le retard qui a été pris dans ce domaine par les archives pourrait être comblé si les archivistes et leur organisation faîtière tenaient compte des expériences faites dans le domaine des bibliothèques.

Influence sur la profession d'archiviste

De ce qui a été dit dans les chapitres précédents, il ressort principalement que le public est plus exigeant en ce qui concerne l'information à disposition. Il aimerait pouvoir disposer d'inventaires en ligne et ainsi faire son choix avant de venir consulter les actes dans la salle de lecture.

Cela nécessite un changement de mentalité et de pensée chez l'archiviste responsable de l'aide aux chercheurs. Il devra comme par le passé conseiller des chercheurs de manière individuelle. Mais il devra aussi admettre que des inventaires de qualité mis dans Internet peuvent permettre à de nombreux chercheurs de trouver sans lui le chemin des fonds et des dossiers.

13 Voir l'article d'Alois Kempf, *Arbido* 1/97 janvier 1997, pp. 8–9, ou http://purl.org/metadata/dublin_core_elements; ou encore: Volker Henze und Michael Schefczik: «Metadaten. Beziehungen zwischen Dublin Core Set, Warwick Framework und Datenformate», dans *Bibliothekdienst. Organ der Bundesvereinigung Deutscher Bibliotheksverbände (BDB)*, 31. Jg., 1997, pp. 413–419.

14 *Bulletin des Archives de France*, novembre 1996, p. 12.

15 <http://www.ins.ethz.ch/ins>

Toute sa pratique professionnelle doit donc tendre prioritairement à la mise sur pied de ces inventaires de qualité, de descriptions adéquates des fonds, de guides électroniques de recherche. La rapidité avec laquelle l'information est demandée par le public impose à mon avis de faire le deuil d'un «certain perfectionnisme» propre aux archivistes et à d'autres métiers. Les données doivent être rapidement disponibles électroniquement et non pas attendre des années un traitement archivistique.

Internet permet aussi de rapprocher les archivistes. A l'époque du tout papier, les archivistes se rencontraient lors de congrès, de séminaires, au mieux s'échangeaient les rares inventaires publiés, qui sont une infime partie de tous les inventaires d'une archive. Chacun peinait à sortir de son pré-carré.

Internet permet instantanément de parcourir le monde des archives depuis sa place de travail, de voir concrètement ce que font les autres collègues, de le communiquer aux chercheurs avec lesquels l'on travaille. L'archiviste doit aussi diriger sa curiosité non seulement dans les fonds dont il s'occupe mais aussi chez les autres. Il devient un analyste et un chercheur d'informations dans le monde global des archives.

Conclusion

Les archivistes et les archives se trouvent à la croisée des chemins concernant les nouvelles technologies.

Ou ils continuent avec les mêmes méthodes de travail que par le passé (absence de standards, perfectionnisme) et certainement que les nouvelles techniques ne seront que marginalement utilisées dans les archives.

Ou ils font le pari des nouvelles techniques, s'y engagent à fond, ne les considèrent pas uniquement comme des outils mais comme partie intégrante de leur métier. Ils changeront leurs méthodes de travail et de pensée, gagneront ainsi de nouveaux clients et augmenteront la visibilité des archives dans la société.

Le retard actuel peut être une chance car les nouvelles techniques et l'informatique en particulier suivent des cycles. Celui qui est en retard peut à nouveau se trouver en avance pour autant qu'il ait choisi la bonne stratégie.

J'espère que les archivistes, avec l'aide de leur association professionnelle au niveau suisse et international, sauront choisir la bonne voie et la bonne stratégie pour mettre leur riche patrimoine à la disposition du public.

Car comme le dit Paul Nizon: «ce qui n'est pas écrit est pour ainsi dire inexistant»¹⁶.

16 *L'envers du manteau, journal d'atelier*, Actes Sud, 1997.